

FICHE DE DONNEES DE SÉCURITÉ

selon 1907/2006/CE, Article 31

Page 1/6

Purinel Descaler

Révision 10

Date de révision 2013-02-14

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit Purinel Descaler

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Usage prévu [SU22] Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, arti-sans); [PC35] Produits de lavage et de nettoyage (y compris pro-duits à base de solvants);

Description Recharge à pompe, non pressurisée, contenant une solution de nettoyage parfumée, à utiliser avec nos distributeurs automatisés.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société Rubbermaid Commercial Products LLC
Adresse Newell Rubbermaid Europe Sàrl
Chemin de Blandonnet 10
CH-1214 Vernier / Geneva / Switzerland
Web www.rubbermaid.eu/contact
Téléphone +44 (0)8705 686 824
Télécopie +44 (0)2030 279 352
Email sds.CommercialProducts@newellco.com

Fournisseur
Société Newell Poland Services Sp. z o. o.
Adresse 2 Ul. Wybickiego
Manieczki
Brodnica
63-112
Poland
Web www.rubbermaid.eu/contact
Téléphone +44 (0)8705 686 824
Télécopie +44 (0)2030 279 352

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro de téléphone en cas d'urgence UK: +44 2030 279 050 EU: +44 2030 279 353
lundi au vendredi (08:30 - 17:00)

Usage prévu

Nettoyant automatique - Recharge de solution de nettoyage.

Informations supplémentaires

Service de renseignement: Service technique.

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Purinel Descaler

Révision 10

Date de révision 2013-02-14

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Risques majeurs	Risque de lésions oculaires graves.
------------------------	-------------------------------------

2.2. Éléments d'étiquetage

Symboles	Xi: Irritant. 
Phrase(s) de risque	R41 - Risque de lésions oculaires graves.
Phrase(s) S	S2 - Conserver hors de la portée des enfants. S25 - Éviter le contact avec les yeux. S39 - Porter un appareil de protection des yeux/du visage.

Informations supplémentaires

Système de classification:	Pour les mélanges, la classification est conforme à la directive 1999/45/CE. La classification est conforme aux listes CE actuelles. Toutefois, elle est complétée par des informations en provenance d'ouvrages techniques et de fournisseurs.
-----------------------------------	---

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

67/548/EEC / 1999/45/EC

Nom Chimique	Index-No.	Numéro CAS	Numéro CE	Numéro d'enregistrement REACH	Conc. (%w/w)	Classification
tetrasodium ethylene diamine tetraacetate	607-428-00-2	64-02-8	200-573-9		1 - 10%	Xn; R22 Xi; R41
Gluconic Acid		526-95-4	208-401-4		1 - 10%	Xi; R36
Sodium Lauriminodipropionate		14960-06-6	239-032-7		1 - 10%	Xi; R41
Alkyl(C12-16)dimethylbenzylammonium chloride		68424-85-1	270-325-2		< 1%	C; R34 Xn; R21/22 N; R50
Octyl decyl dimethyl ammonium chloride		32426-11-2	251-035-5		< 1%	C; R34 Xn; R22 N; R50/53

Informations supplémentaires

Autres informations:	Règlement (UE) 453/2012 – Substances conformes au règlement 1272/2008/CE. Tetrasodium ethylene diamine tetraacetate - Acute Tox. 4: H302; Eye Dam. 1: H318; GHS07; GHS05;. Gluconic acid - Eye Irrit. 2: H319; GHS07;. Sodium Lauriminodipropionate - Eye Dam. 1: H318; GHS05;. Alkyl(C12-16)dimethylbenzylammonium chloride - Acute Tox. 4: H302; Acute Tox. 4: H312; Skin Corr. 1B: H314; Aquatic Acute 1: H400; GHS07; GHS09; GHS05;. Octyl decyl dimethyl ammonium chloride - Acute Tox. 4: H302; Skin Corr. 1B: H314; Aquatic Acute 1: H400; GHS07; GHS09; GHS05;.
Description	Mélange de l'eau, des alcools, des détergents et d'un parfum.

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Inhalation	Déplacer la personne exposée à l'air libre. Si les symptômes ou l'irritation persistent, consulter un médecin.
Contact avec les yeux	Rincer immédiatement à grande eau pendant 15 minutes, en maintenant les paupières ouvertes. Si les symptômes ou l'irritation persistent, consulter un médecin.

Purinel Descaler

Révision 10

Date de révision 2013-02-14

4.1. Description des premiers secours

Contact avec la peau	Ôter les vêtements contaminés. Laver tous les vêtements contaminés avant de les réutiliser. (Se) laver immédiatement abondamment avec de l'eau et du savon. Si les symptômes ou l'irritation persistent, consulter un médecin.
Ingestion	Il est peu probable que cela se produise si les modalités d'emploi sont respectées.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Contact avec les yeux	Peut provoquer une irritation des yeux.
-----------------------	---

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Contact avec les yeux	Consulter un médecin.
-----------------------	-----------------------

Informations supplémentaires

	En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).
--	--

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

	Dioxyde de carbone (CO ₂). Produit chimique sec. Mousse résistante à l'alcool. Ne PAS utiliser de jet d'eau.
--	--

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

	Oxydes de carbone peuvent se former en cas d'incendie.
--	--

5.3. Conseils aux pompiers

	Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage.
--	--

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

	Veiller à ce que la zone de travail soit bien ventilée. Porter un vêtement de protection approprié. Éviter le contact avec les yeux.
--	--

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

	Ne pas déverser dans l'eau de surface. Éviter de renverser à nouveau le produit si cela ne présente pas de danger. Ne pas laisser le produit contaminer le sous-sol.
--	--

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

	Aucune précaution particulière, mais il faut noter que tout produit renversé risque d'entraîner des chutes à la suite de surfaces glissantes. Prévoir une ventilation adéquate. Absorber les composants liquides avec un matériau agglomérant pour liquide (sable, diatomite, liants acides, liants universels, sciure).
--	--

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

	Éviter le contact avec les yeux. Veiller à ce que la zone de travail soit bien ventilée.
--	--

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

	<p>Conservier les récipients hermétiquement fermés.</p> <p>Ne pas stocker avec acides forts.</p> <p>Ne pas stocker avec agents oxydants puissants.</p> <p>Conservier dans un endroit sec et frais. Stocker à des températures supérieures à 5 °C.</p> <p>Stocker à des températures inférieures à 30 °C.</p> <p>Protéger de la chaleur et de la lumière directe du soleil.</p> <p>Respecter la réglementation officielle relative au stockage des emballages inflammables.</p> <p>Ne pas ouvrir le produit avec force ni le jeter dans le feu, même après emploi.</p> <p>Ne pas percer ou brûler, même après utilisation.</p>
--	---

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

	Nettoyant automatique - Recharge de solution de nettoyage.
--	--

Purinel Descaler

Révision 10

Date de révision 2013-02-14

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.2. Contrôles de l'exposition****8.2.1. Contrôles techniques appropriés**

Le produit ne contient pas de quantités significatives de matériaux à valeurs critiques exigeant d'être surveillés sur le lieu de travail.

8.2.2. Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Non obligatoire lors de l'utilisation du produit selon les consignes.

Protection des yeux / du visage

Non obligatoire lors de l'utilisation du produit selon les consignes. Éviter le contact avec les yeux. Porter un appareil de protection des yeux/du visage.

Protection de la peau - Protection des mains

Non obligatoire lors de l'utilisation du produit selon les consignes. Se laver les mains après avoir manipulé le produit.

Protection respiratoire

Non obligatoire lors de l'utilisation du produit selon les consignes.

Contrôles de l'exposition professionnelle

Se laver les mains durant les pauses et le travail terminé.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

État	Liquide
Couleur	Selon les spécifications du produit.
Odeur	Légère
pH	9 - 9.4
Point d'ébullition	100 °C
Densité relative	0.977 - 1.079
Viscosité	0 - 50 cps
Solubilité	Soluble dans l'eau

SECTION 10: Stabilité et réactivité**10.1. Réactivité**

Stable dans des conditions normales.

10.2. Stabilité chimique

Ne se décompose pas si stocké et utilisé conformément aux recommandations.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Acides forts. Agents oxydants puissants.

10.4. Conditions à éviter

Ne PAS laisser geler.
Éclairage naturel direct.
Chaleur, étincelles et flammes nues.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Oxydes de carbone peuvent se former en cas d'incendie.

SECTION 11: Informations toxicologiques**11.1. Informations sur les effets toxicologiques****lésions oculaires graves/irritation oculaire**

Irritation possible. Provoque des lésions oculaires graves.

11.1.4. Informations toxicologiques

Purinel Descaler

Révision 10

Date de révision 2013-02-14

11.1.4. Informations toxicologiques

Aucune donnée disponible sur ce produit.

SECTION 12: Informations écologiques

12.2. Persistance et dégradabilité

Facilement biodégradable.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Ne s'accumule pas biologiquement.

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Aucune donnée disponible sur ce produit.

12.6. Autres effets néfastes

donnée non disponible.

Informations supplémentaires

Empêcher le produit non dilué ou en grandes quantités d'atteindre les nappes phréatiques, les plans d'eau et les égouts. Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) no 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des Etats Membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

Informations générales

Éliminer conformément à aux réglementations locales, régionales et nationales en vigueur.

Élimination du conditionnement

Les récipients peuvent être recyclés s'ils sont conformes à aux réglementations locales, régionales et nationales en vigueur.

SECTION 14: Informations relatives au transport

ADR/RID

Le produit n'est pas classé comme produit dangereux pour le transport.

IMDG

Le produit n'est pas classé comme produit dangereux pour le transport.

IATA

Le produit n'est pas classé comme produit dangereux pour le transport.

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'enviro

Règlements

Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) no 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des Etats Membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.

Informations supplémentaires

Règlement (UE) n° 453/2010 du 20 mai 2010 de la Commission modifiant le règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil sur l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques (règlement REACH), instituant une agence européenne des produits chimiques, modifiant la directive 1999/45/CE et abrogeant le règlement (CEE) n° 793/93 du Conseil et le règlement (CE) n° 1488/94 de la Commission ainsi que la directive 76/769/CEE du Conseil et les directives 91/155/CEE, 93/67/CEE, 93/105/CE et 2000/21/CE de la Commission.

RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 18

Purinel Descaler

Révision 10

Date de révision 2013-02-14

Informations supplémentaires

décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), instituant une agence européenne des produits chimiques, modifiant la directive 1999/45/CE et abrogeant le règlement (CEE) n° 793/93 du Conseil et le règlement (CE) n° 1488/94 de la Commission ainsi que la directive 76/769/CEE du Conseil et les directives 91/155/CEE, 93/67/CEE, 93/105/CE et 2000/21/CE de la Commission.

SECTION 16: Autres informations

Autres informations

Révision	Ce document diffère de la version précédente en ce qui concerne les points suivants : 2 - Système de classification:.
Sources de données	Fiches signalétiques des matières premières: Limites d'exposition.
Texte des phrases de risques présentées en Section 3	R21/22 - Nocif par contact avec la peau et par ingestion. R22 - Nocif en cas d'ingestion. R34 - Provoque des brûlures. R36 - Irritant pour les yeux. R41 - Risque de lésions oculaires graves. R50/53 - Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique. R50 - Très toxique pour les organismes aquatiques.

Informations générales

Informations complémentaires conformément au règlement (CE) 1272/2008.
H302 - Nocif en cas d'ingestion.
H312 - Nocif par contact cutané.
H314 - Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
H318 - Provoque des lésions oculaires graves.
H319 - Provoque une sévère irritation des yeux.
H400 - Très toxique pour les organismes aquatiques.

Informations supplémentaires

Les informations fournies dans cette fiche de données de sécurité sont uniquement conçues à titre d'indication pour utiliser, stocker et manipuler le produit en toute sécurité. Dans la mesure de nos connaissances et perception, ces informations sont présentées comme étant correctes à la date de publication ; cependant, aucune garantie n'est émise quant à leur exactitude. Ces informations ne concernent que les produits spécifiques désignés et ne peuvent être perçues comme valables en cas d'utilisation de tels produits avec d'autres produits ou dans le cadre d'autres procédures.

*.

Service de renseignement:

Service technique.